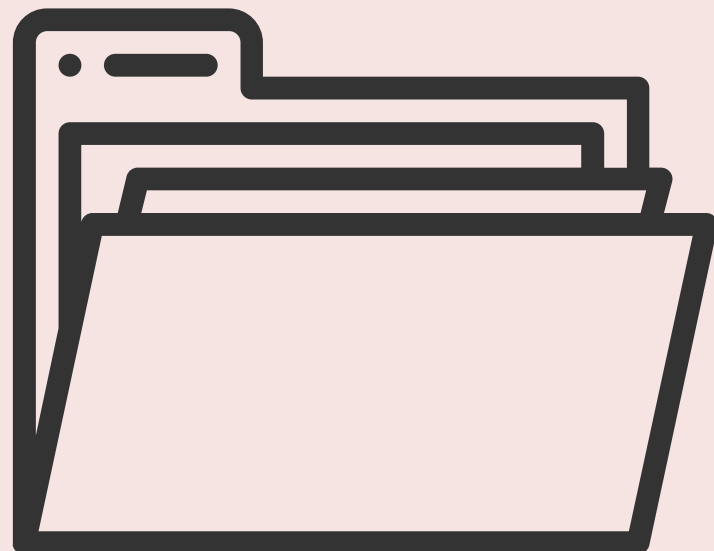


Le Dossier Social Etudiant (DSE)

Dossier à destination des futurs étudiants et de leur famille

Réalisé par les Assistantes Sociales Scolaires
du Service Social en Faveur des Elèves des Hautes-Pyrénées

Sommaire



1

Les bourses

2

Le logement CROUS

3

La Sécurité Sociale

4

Le statut de l'étudiant

5

Le logement : droits et devoirs

A quoi il sert ?

Permet aux étudiants et lycéens de terminale de solliciter :

- Une bourse de l'enseignement supérieur et/ou
- Un logement géré par le CROUS



Il doit être renouvelé chaque année !

Les conditions

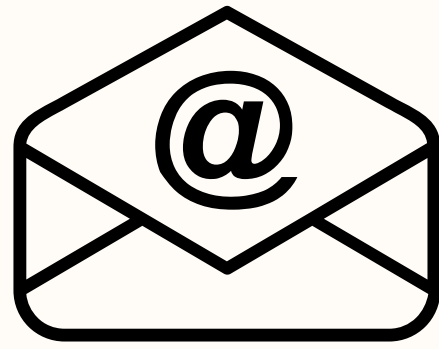
- Être français ou étranger résidant en France depuis au moins 2 ans (ou 1 an si issu de l'Union Européenne)
- S'inscrire dans une formation de l'enseignement supérieur habilitée à recevoir des boursiers
- Être âgé de moins de 28 ans pour une première demande
- Être assidu en cours et aux examens



**Simulation sur Parcours
sup \neq constitution du
dossier**

Quand et comment saisir son DSE ?

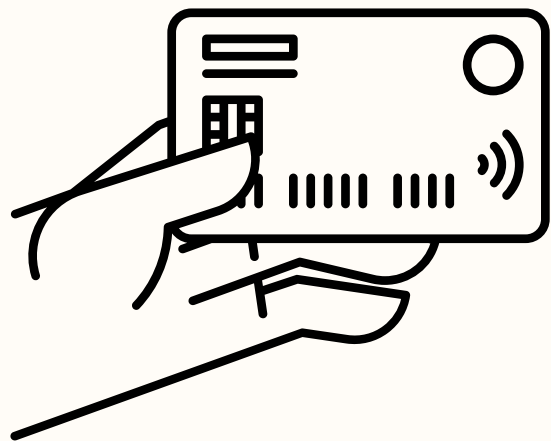
- **Avant le 31 Mai 2026**
- **Saisie uniquement sur Internet**
- **Se connecter sur le site :**
<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/>
- **Avec une adresse mail personnelle (la même que celle utilisée sur Parcoursup**
- **Au moment de la création du compte, pensez à vérifier les informations de votre profil**
(n° INE, état civil, coordonnées,...)



Se munir de :

Pour saisir son DSE :

- **Avis d'imposition 2025 se rapportant aux revenus perçus en 2024**
- **RIB du compte personnel de l'étudiant pour sa saisie en mode IBAN**





Important !

Revenus familiaux =

N-2 des parents même si l'étudiant dispose de son propre foyer fiscal

Conservez vos
identifiants de connexion
Adresse mail et mot de passe

**A la fin de la saisie de votre
DSE**

Vous recevrez
immédiatement un mail
de confirmation

Situation familiale des parents

Si mariés, pacsés ou veuf/ve :

- **Procédure entièrement dématérialisée**
- **Seul un récapitulatif de votre demande est téléchargeable à l'issue de votre saisie**

Dans certains cas, il vous sera demandé de joindre des pièces justificatives par voie dématérialisée sur le site du DSE.

Pensez à vérifier l'avancée de votre dossier en consultant la case sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

Situation familiale des parents

Si concubins, divorcés ou autre situation :

Sous 8 jours après la réception de l'e-mail :

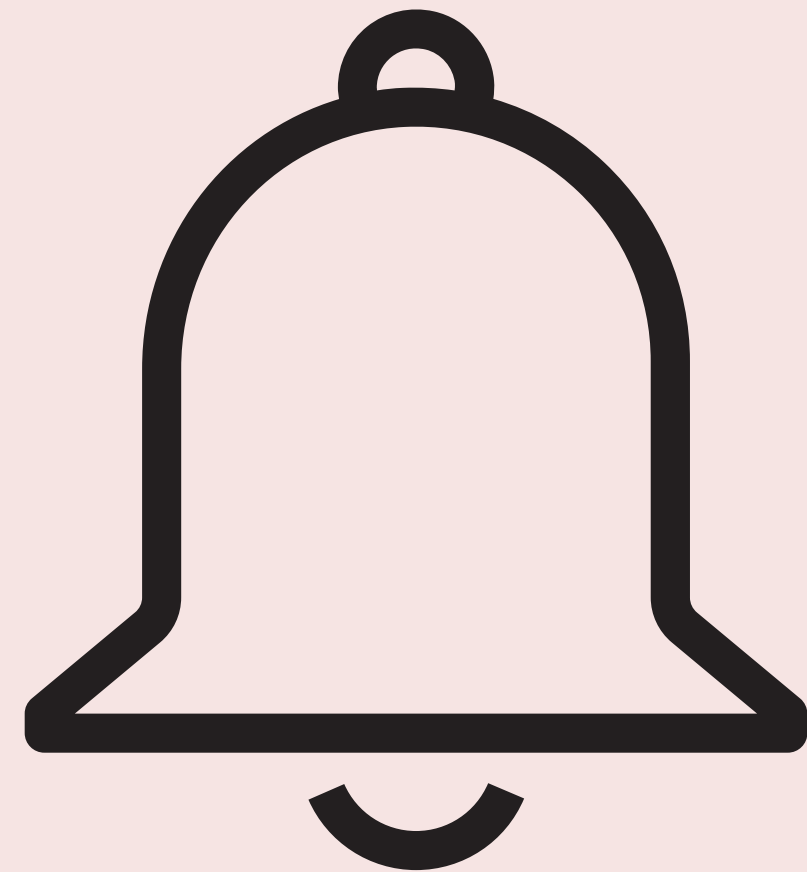
- Réception du dossier sous format PDF, sur votre adresse mail
- Imprimez, vérifiez, modifiez, complétez votre dossier si besoin
- Envoi du dossier avec les pièces complémentaires à retourner dans les 8 jours selon les instructions fournies dans la notice d'accompagnement

Si sous 48 h vous n'avez pas reçu votre dossier en version PDF vérifiez dans votre espace personnel le suivi de votre dossier

Cas dans lesquels l'étudiant pourra fournir son propre avis d'imposition:

- Étudiant marié ou pacsé
- Étudiant ayant un ou des enfants à charge fiscalement
- Étudiant majeur bénéficiant ou ayant bénéficié de prestations versées par l'ASE
- Étudiant orphelin de père et de mère
- Etudiant réfugié

Traitement du dossier



- Vous aurez une réponse très rapidement pour votre droit à bourse sous la forme d'une notification de bourse conditionnelle.
- Cette notification de bourse conditionnelle est subordonnée à votre inscription dans l'établissement demandé, puis définitive une fois inscrit.
- Pensez à envoyer dès la rentrée votre certificat de scolarité au CROUS de Toulouse, service des bourses

Le droit aux bourses

Varie selon :

le nombre d'enfants à charge
fiscalement



le revenu brut global de l'année N-2 de
vos parents



l'éloignement entre le domicile parental
et le lieu d'études



La situation de handicap



Montant des bourses pour 2025-2026 versées sur 10 mois

ou 12 mois si :

- **étudiant sous Contrat Jeune Majeur**
- **domicile familial à + de 3500 km**

Types de bourse	Taux annuels sur 10 mois (en euros)	Taux pour les étudiants bénéficiant du maintien de la bourse pendant les grandes vacances universitaires (en euros)
Échelon 0 bis	1 454	1 745
Échelon 1	2 163	2 596
Échelon 2	3 071	3 685
Échelon 3	3 828	4 594
Échelon 4	4 587	5 504
Échelon 5	5 212	6 254
Échelon 6	5 506	6 607
Échelon 7	6 335	7 602

Bourses au mérite

900€ (mention très bien au BAC)

Versée les 3 premières années

Aucune démarche à réaliser

Bourse mobilité

500€ (pour les lycéens déjà boursiers qui changent d'académie pour l'enseignement supérieur)

Demande à faire le site :

messervices.etudiant.gouv.fr

**EXONÉRATION de paiement des
droits d'inscription dans
les établissements publics
et de la cotisation
« vie étudiante et campus »**

Bourses d'autres ministères :

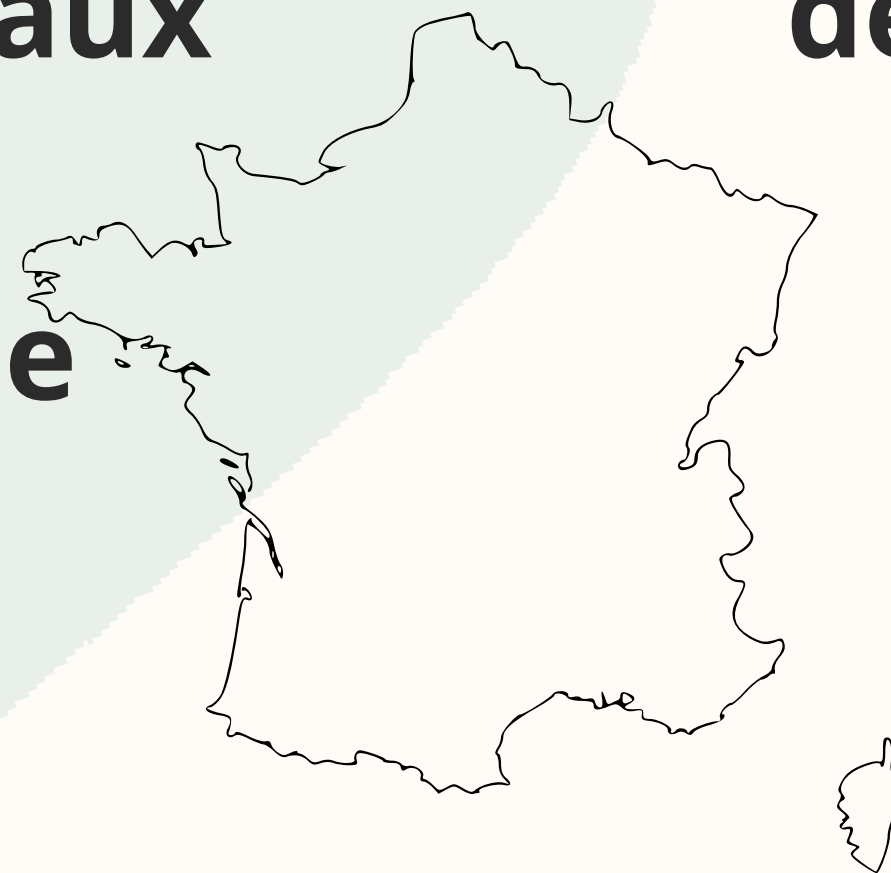
**Bourses sur critères sociaux
des
Ministères de l'Agriculture, de
la Culture et de la défense sont
gérées
par les CROUS**

**Bourses régionales pour les
formations
sociales et paramédicales
(compétences
de la Région). Se renseigner
auprès des
établissements**

Bourses départementales :

**Certains départements
peuvent octroyer
des aides spécifiques aux
étudiants.**

Ex. : Tarn et Garonne



**Se renseigner auprès des
services
départementaux**

Autres bourses, aides ou prêts



Les bourses GIVEKA

destinées à des étudiants qui, en raison d'un accident ou d'une maladie, rencontrent des difficultés financières pour suivre un parcours d'études supérieures

Critères d'attribution :

: être de nationalité française ou suisse ;
avoir subi un accident ou contracté une maladie et éprouver des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures,

Fondation La Dépêche

Pour les étudiants les plus méritants
Sélection de 50 bacheliers venus des 13 départements de la Région Occitanie.

Critères d'attribution :

ELes revenus /
L'excellence / Le projet professionnel

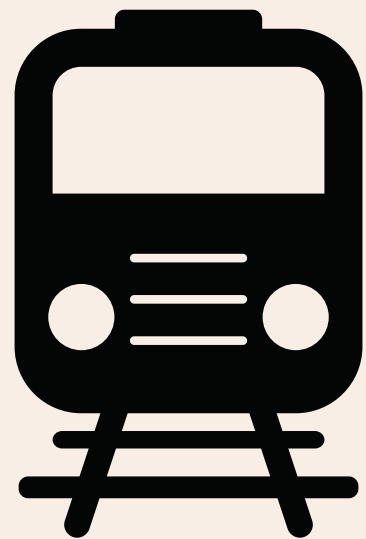
Déposer un dossier sur le site :

<https://www.fondationgroupepedepeche.fr/nos-programmes/bourses-actives/>

Autres bourses,
aides ou prêts



- **Fondation Georges Besse : futur ingénieur**
**[eat/etre-candidat](http://www.fondationbesse.com/fgb/laur
<a href=)**
- **La fondation de France regroupe différentes fondations qui viennent en aide**
aux étudiants, n'hésitez pas à rechercher celles qui pourraient vous soutenir :
<https://www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses>



Demandes de logement au Crous

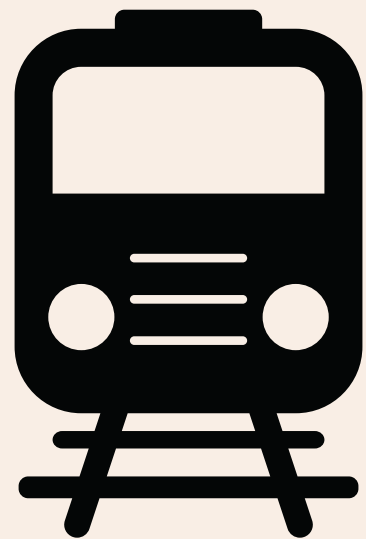


Se connecter sur le site : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

- **« Phase principale »** – du 5/05 au 29/06 : priorité aux boursiers.
Cette phase n'est pas ouverte aux étudiants internationaux.
3 tours d'affectation dans la phase principale
- **« Phase complémentaire »** – à partir du 07/07 :
ouverture à tous les étudiants avec priorité aux critères sociaux.
- **Suivre les consignes indiquées sur la notification mail pour le réserver**
(70 € de réservation déduits du 1er loyer)
Vous avez 7 jours pour le réserver ou vous désister



Attention : Le maintien dans le logement universitaire doit obligatoirement être confirmé chaque année (confirmation par mail en Mars)



Demandes de logement au Crous



Se connecter sur le site : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

- **En amont** de tout dépôt des vœux, vous devrez avoir initié **votre DSE**
- Vous pouvez effectuer au total **10 vœux**, dans la même ville ou des villes et des Crous différents.
- N'hésitez pas à prospecter et rechercher la cité qui va vous convenir en fonction de différents critères (éloignement du lieu d'études, transport en commun, nombre de chambres offertes dans la cité, services proposés...)

Trouver un logement chez un particulier



Attention :

Aux agences qui proposent des listes en vous demandant une cotisation

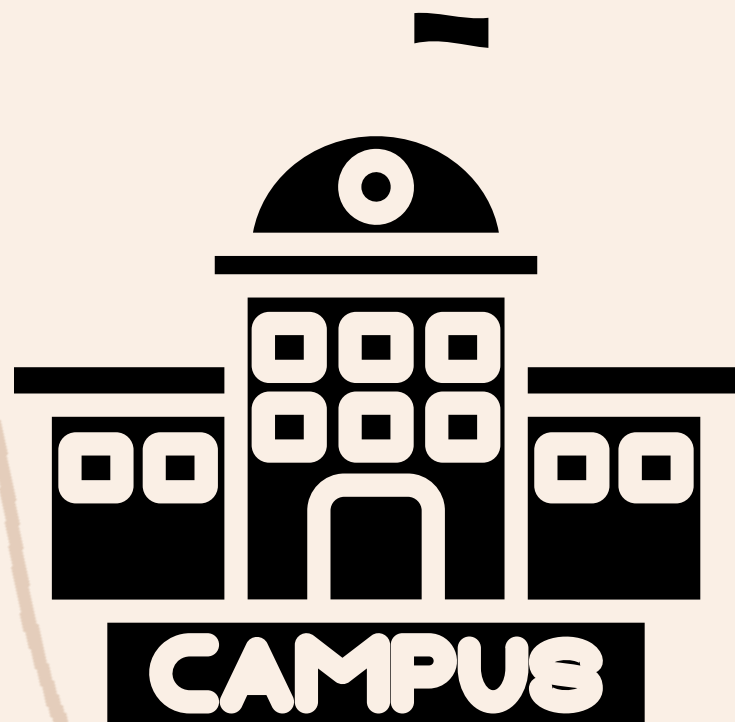
Aux fausses petites annonces

Aux annonces vous demandant une somme d'argent

LOKAVIZ : les services des CROUS mettent à votre disposition une liste de logements chez des particuliers

N'hésitez pas à vous rapprocher des organismes HLM qui gardent des logements pour les étudiants





Logements cités universitaires



Cités universitaires :

**Chambre, location de 10 mois,
à partir de 250 €**

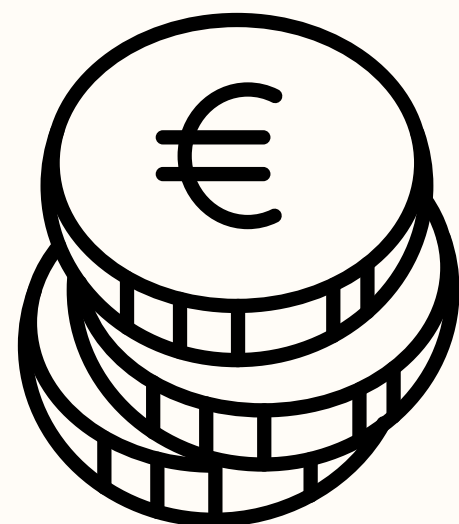
Résidences universitaires :

Studios à partir de 340 €

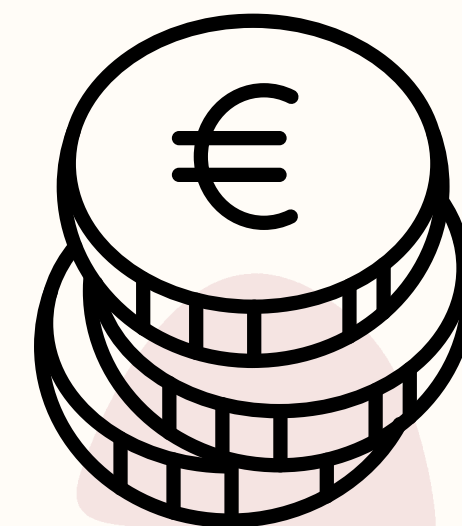
avant déduction des aides au logement

Etablir un budget

	Chambre cité université	Studio CROUS	Studio en ville
Logement (avant APL)	250	300	de 350 à 550
Alimentation (en restau U.)	230	230	230
Transports (carte pastel ou autre)	50	50	50
Divers (sorties, loisirs)	150	150	150
Téléphone et Internet	15	15	30
Charges (EDF, eau...)	0	0	80



Etablir un budget



TOTAL ARRONDI

Chambre cité université	Studio CROUS	Studio en ville
700 €	750 €	de 900 à 1100 €

Aides au logement

Les aides de la Caisse d'Allocations Familiales

- **l'APL (Aide personnalisée au logement)**
- **l'ALS (Allocation logement à caractère social)**

Pour les allocataires CAF en colocation le montant est moins élevé que si la personne prenait un logement tout seul car les 2 colocataires se divisent les charges en 2. La caf en tient compte.



L'étudiant qui choisit de bénéficier d'une aide au logement n'est plus considéré comme étant à charge de ses parents pour le calcul de leurs prestations familiales

Aides au logement

Autres aides et associations

- **Loca-pass®**

L'avance Loca-pass du dépôt de garantie (sous forme de prêt (à taux 0%), remboursable en plusieurs mensualités)

<https://www2.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>

La garantie Loca-pass caution solidaire

(en remplacement de celle d'une personne physique)

<https://www2.actionlogement.fr/la-garantie-loca-pass>

- **Garantie VISALE**

garantie qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement (démarche à effectuer dès juillet pour logements CROUS)

- **Instal'toit (aide mise en place par la ville de Toulouse pour les étudiants ayant signé un bail sur la commune).**

Avance qui couvre le premier mois de loyer (max 500€) et peut compléter le dispositif d'avance Locapass

Les droits et obligations propriétaire/locataire



- **Contrat de location ou contrat de bail**
- **La caution / les garants**
- **Le dépôt de garantie**
- **L'assurance habitation**
- **La fin du bail**

Transports

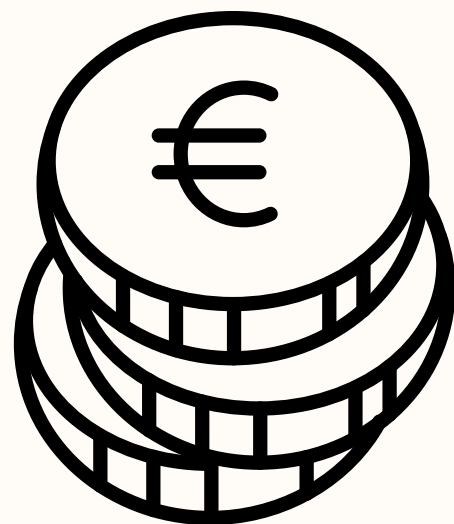
Compétence de la région : Chaque région a mis en place des aides aux transports. Se renseigner

Différentes cartes de réduction existent : SNCF, TISSEO (Toulouse),

Certaines se combinent avec les cartes SNCF : ex. : Pastel +

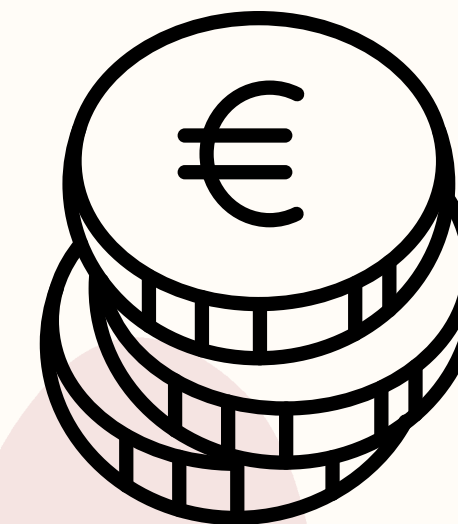


N'hésitez pas à comparer les différentes offres !



Contribution à la Vie Etudiante et Campus

Mise en place à la rentrée 2018 d'une cotisation « Contribution Vie étudiante et de Campus » inclut **la santé, le bien-être, le sport et la culture.**



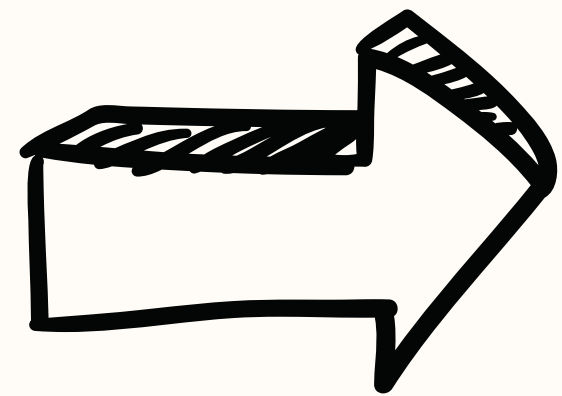
105 € pour l'année 2026/2027

Dispense du paiement de la cotisation :

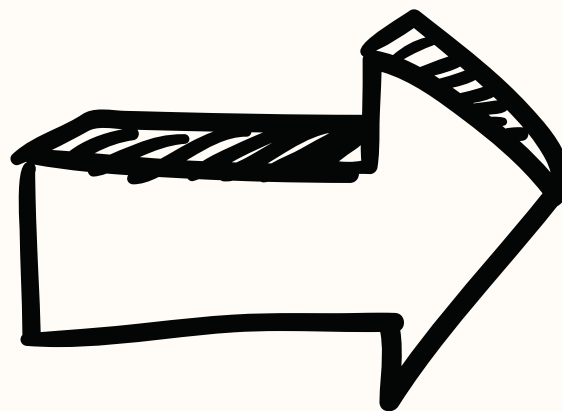
- Boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
- Étudiants en classe de BTS
- Étudiants réfugiés, demandeurs d'asile ou bénéficiaires de la protection subsidiaire

Si vous devenez éligible à l'exonération de contribution au cours de l'année universitaire, vous pouvez obtenir le remboursement de la CVEC que vous avez précédemment payée. Pour cela, il suffira d'en faire la demande au Crous avant le 31 mai de l'année scolaire en cours

L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE

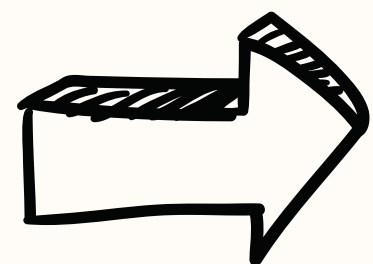


Depuis la rentrée 2018 vous bénéficiez du régime général de la sécurité sociale

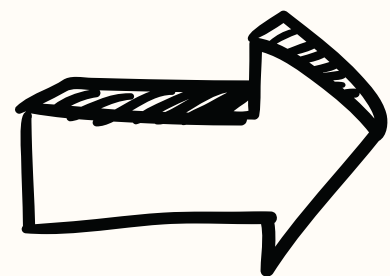


Absence de cotisation

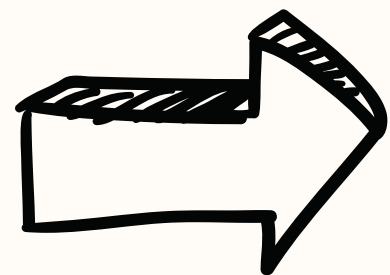
Sécurité sociale et Complémentaires santé



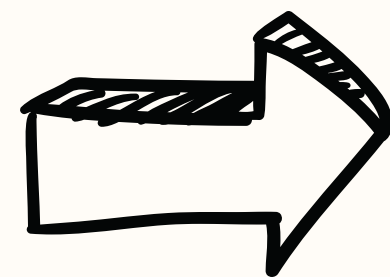
Mutuelle des parents peut continuer de couvrir les frais non remboursés par Sécurité Sociale



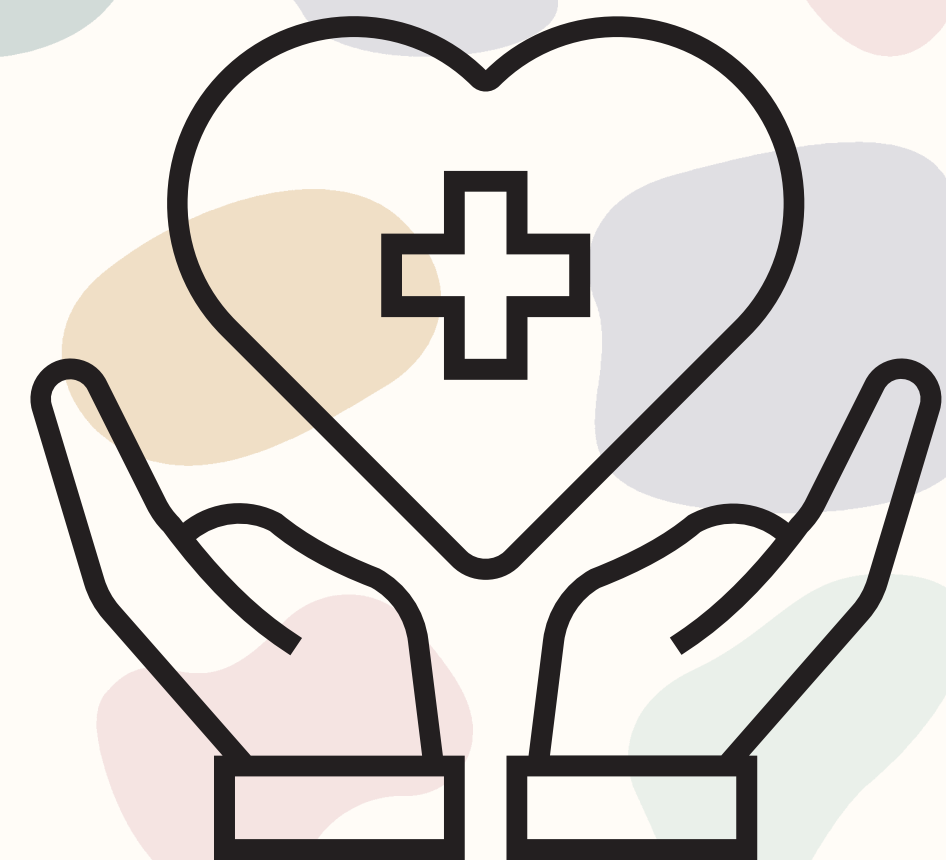
Cependant vous pouvez opter pour une autre mutuelle



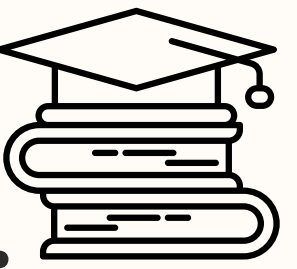
Les mutuelles étudiantes vous proposent une complémentaire santé (une mutuelle)



Pass Mutuelle Etudiant : aide de 100 € pour les étudiants boursiers étudiant dans la région Occitanie



Le statut de l'étudiant, des avantages...



La carte étudiant : délivrée gratuitement permet l'accès à différents lieux et structures et de multiples réductions

Resto U: les repas à 1 € pour tous les étudiants, boursiers ou non boursiers à partir de Mai 2026.
Si pas d'accès proche à un Resto U, possibilité de demander l'aide à la restauration étudiante (de 20 € à 50 € par mois en fonction de votre situation)

Aide aux vacances:
"Un Bus - Un Campus"
"Départ 18:25"

Pass'Sport: 70 € pour les étudiants de moins de 28 ans
Pass'Culture: 150 € à 200 € jusqu'à 21 ans

La puce et appli (Izly) est un porte-monnaie électronique pour les services universitaires: resto U (1 € le repas pour tous les étudiants à partir de mai 2026), photocopieuses, laverie,...





Le S.S.E.

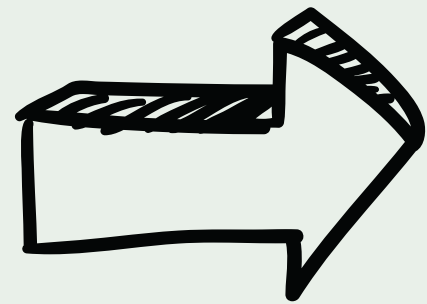
Service de Santé Etudiant



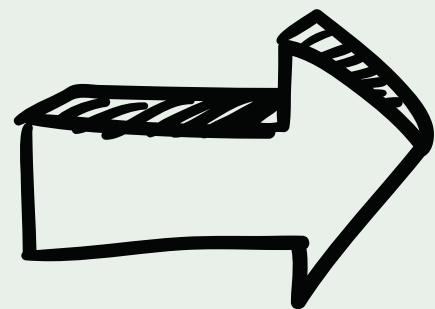
- Des professionnels (assistants sociaux, infirmiers et médecins) sont à votre écoute
- Consultations gratuites (possibilités de bilans avec médecins généralistes ou spécialisés)
- Visite médicale obligatoire pour tous les étudiants
- Possibilité de suivi psychologique, gratuit

Contacts à retrouver sur le site su CROUS de TOULOUSE

Aide spécifique d'allocation ponctuelle (ASAP) ou annuelle (ASAA)

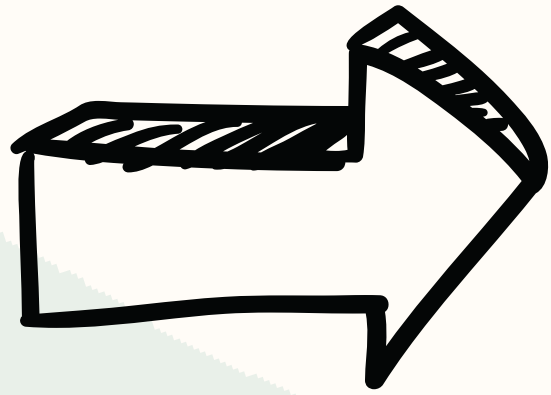


Ouvert à tous les étudiants inscrits dans des formations habilitées

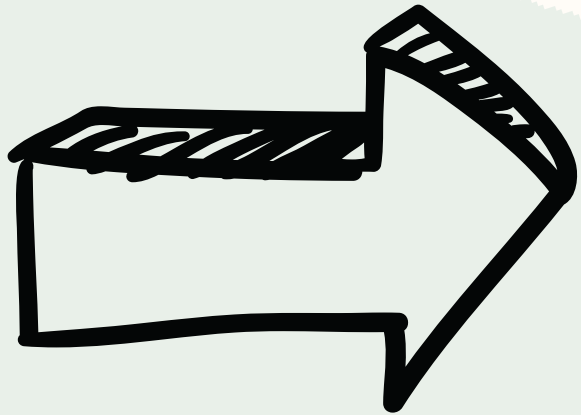


Demande à faire auprès du Service social du CROUS

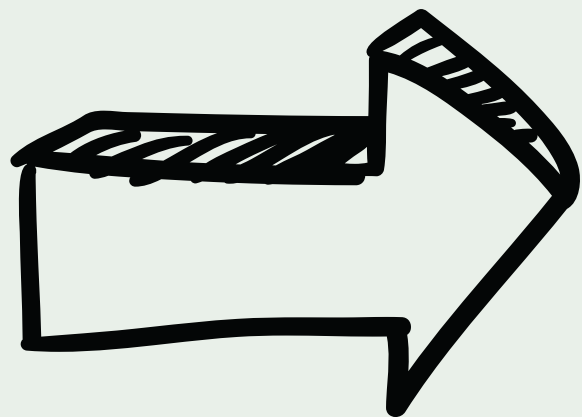
Alternance/Apprentissage



Allocations Familiales : versées aux parents des apprentis jusqu'à ses 20 ans, à condition que son salaire $\leq 55\%$ du SMIC soit **1002,67 € brut**.



Protection sociale : même protection sociale qu'un salarié



Aides spécifiques pour les apprentis prévues par le Conseil Régional Occitanie (carte jeune)

Alternance/Apprentissage

Aides au logement



CAF

En colocation le montant est un peu moins élevé que si la personne prenait un logement tout seul car les 2 colocataires se divisent les charges en 2. La caf en tient compte.

pour Les apprentis, la caf prend en compte les ressources n-1.

Donc si les jeunes commencent leur apprentissage la caf ne prendra pas en compte leur salaire d'apprenti mais leurs ressources de l'année précédente. (0 euros quand on était élève)

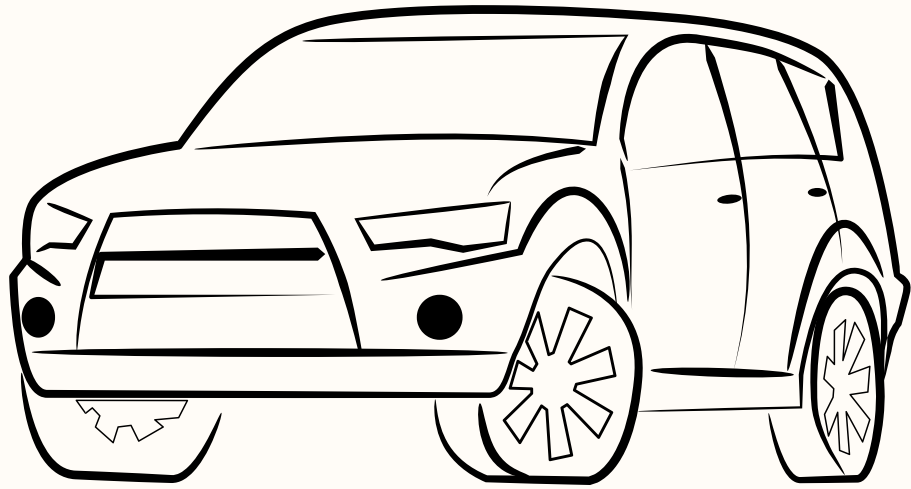


Mobiljeune

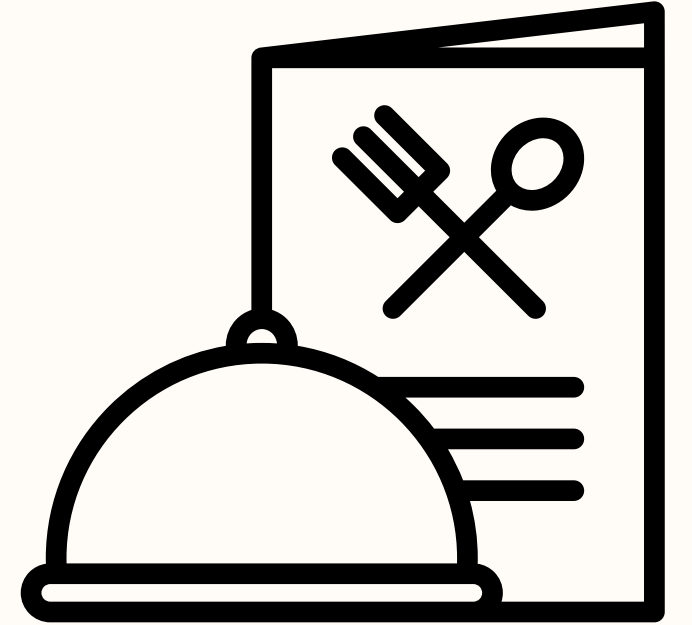
Dispositif d'aide au loyer

<https://mobiljeune.actionlogement.fr/connexion?loginRedirect=%2F>

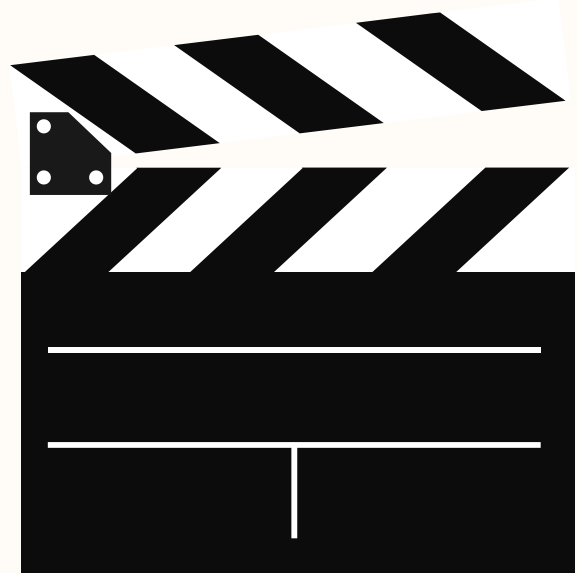
Aides aux apprentis



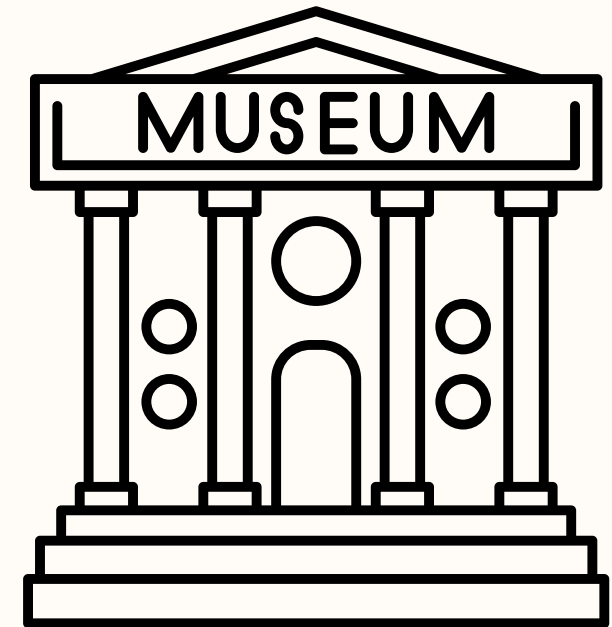
Carte nationale d'apprenti :



Ouvre droit à de nombreuses réductions (restaurant universitaire, cinéma, transports, musées, etc.)



Aide au permis de conduire (500€)
Se renseigner dans le centre de formation



Informations complémentaires

Guide du dossier social étudiant

**Pour toute information
complémentaire, consultez le
guide de l'étudiant sur Internet.**

Guide de l'étudiant

Vous trouverez dans cette partie toutes les informations utiles pour bénéficier d'une bourse sur critères sociaux, faire une demande de logement, bénéficier d'aides ou payer la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Etudiant.gouv